

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'opérateur en télésurveillance est chargé de veiller en permanence sur les images des caméras de surveillance afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Il est aussi en chargé de son bon fonctionnement. L'accès à l'emploi est conditionné par la détention d'une carte professionnelle. Dans la station centrale de télésurveillance, il prévient des comportements ou situations à risque et des menaces. Sur le(s) site(s) distant(s), à la demande du client, il assure des prestations de service associées au traitement d'alarmes.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable d'avoir le profil suivant : - Niveau classe de terminale ou première ou équivalent. - CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 de préférence dans les métiers de la sécurité Pour tous : la maîtrise de la langue française est indispensable à l'oral et à l'écrit, pour l'expression et pour la compréhension. Le niveau B1 du CECRL est requis. Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable (délivrée par le CNAPS Antilles Guyane-Immeuble Cascade2 -CS 70114-97201 Fort de France). La durée de validité de cette autorisation est de 6 mois.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Assurer une prestation dans une démarche de prévention et de télésurveillance - Assurer des prestations de service, un accompagnement et un conseil en télésurveillance - Contribuer à l'amélioration de la qualité de service d'une station centrale de télésurveillance

PROGRAMME

Module 1 : Assurer une prestation dans une démarche de prévention et de télésurveillance Veiller au bon fonctionnement des équipements d'une station centrale de télésurveillance et de ses sites télésurveillés Prévenir les risques et les menaces en télésurveillance et agir si nécessaire

Module 2. Assurer des prestations de service, un accompagnement et un conseil en télésurveillance Réceptionner l'information ou la communication, la traiter, et répondre au client ou à l'utilisateur Déclencher et réguler l'intervention des personnes habilitées ou des services compétents Accompagner le client ou l'utilisateur, le conseiller et l'assister si nécessaire

Module 3. Contribuer à l'amélioration de la qualité de service d'une station centrale de télésurveillance - Assurer un premier niveau d'analyse des données relatives au suivi de l'activité d'une station centrale de télésurveillance - Contribuer à l'optimisation du fonctionnement technique d'une station centrale de télésurveillance

Période en entreprise

Modules transverses : Anglais - Techniques de recherche d'emploi

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Alternance de Méthodes : Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives, Méthode interrogative, Méthode applicative

Pratiques professionnelles : Mises en situation en centre, Mises en situation par une période d'application pratique en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation. - Évaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation).

SANCTION

Titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'opérateur en télésurveillance et services associés

Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules :

CCP1 - Assurer une prestation dans une démarche de prévention et de télésurveillance CCP2 -

Assurer des prestations de service, un accompagnement et un conseil en télésurveillance CCP3 -

Contribuer à l'amélioration de la qualité de service d'une station centrale de télésurveillance

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PASSERELLE

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences.

ÉQUIVALENCE

Aucune

DÉBOUCHÉS

Agent de sécurité - opérateur SCT1 ; Agent de sécurité - opérateur SCT2, opérateur en téléassistance. ; opérateur en vidéoprotection

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier leur projet de formation - contact : Référent Handicap 0696 03 92 85

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 03/11/2025